

## **CONVENTION DE STAGE**

L'Ecole Marocaine des Sciences de l'Ingénieur, EMSI-Marrakech 5 Lot BOUIZGAREN Route de Safi Marrakech. Représentée par sa Directrice N. KOUICEM

1. Et (Raison Sociale de l'Organisme d'Accueil): STARTGATE – BEN GUERIR

Il a été convenu ce qui suit :

L'organisme d'accueil accepte de recevoir, en qualité d'élève ingénieur – stagiaire de la filière Ingénierie Informatique et Réseaux :

M. ESSAKHI Aimrane

En vue de présenter un stage de 4ème année et parachever ainsi la formation dispensée à l'Ecole Marocaine des Sciences de l'Ingénieur (EMSI).

2. En ce qui concerne la durée du stage :

Ce stage s'effectuera : Du 01/07/2023 au 01/09/2023 3/09 | Sciences de l'accepte de safe de s

## 4. En ce qui concerne le statut des élèves- stagiaires :

Les élèves restent étudiants à part entière et demeurent pendant toute cette période sous la responsabilité de l'école qui pourra s'assurer du bon déroulement du stage et s'informer directement auprès du responsable du stage.

## 5. En ce qui concerne les obligations de l'élève :

Durant le stage, les élèves sont soumis à la discipline générale de la structure d'accueil, notamment pour les problèmes d'horaires, « les obligations de travail, de discrétion et du respect du secret professionnel ».

Convention de stage / Révision 1

Entre